

GROUPEMENT D'ACHAT D'ENERGIE

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR



**Fin des tarifs
réglementés
de gaz et
d'électricité**

L'EXPERTISE DU SDEF POUR L'ACHAT DE VOTRE ÉNERGIE

Avec la fin des tarifs réglementés, les acheteurs soumis aux règles de la commande publique (les collectivités, écoles, collèges, lycées, hôpitaux, cliniques, maisons de retraite...), doivent mettre en concurrence leurs fournisseurs d'énergie. Soit environ 200 000 bâtiments en France et autant d'appels d'offres qui doivent être conclus avant la fin de l'année auprès d'une vingtaine de fournisseurs nationaux déclarés.

Pour aider ces structures dans leurs démarches, mutualiser les moyens et les coûts

et obtenir des offres compétitives, le SDEF a constitué des groupements d'achat pour l'électricité et le gaz naturel. Chaque adhérent bénéficie alors de l'expertise du syndicat : de l'élaboration d'un cahier des charges à l'analyse des offres et à la négociation avec les fournisseurs. La collectivité reprend la main une fois le marché conclu.

Suite à la constitution du groupement d'achat de gaz et au lancement des appels d'offre, les adhérents ont obtenu des réductions significatives sur leur facture de gaz.

Le même processus est en cours pour l'électricité. Au 29 juin 2015, 8 491 sites finistériens avaient rejoint le groupement d'achat d'électricité.

Cette action s'inscrit parfaitement dans les compétences du SDEF. Elle souligne la volonté du syndicat de renforcer son accompagnement des acteurs publics vers la transition énergétique.

**Antoine Corolleur,
président du SDEF**

DES RÉDUCTIONS DÉJÀ CONSENTIES SUR LA FACTURE ÉNERGIE

Pour accompagner les collectivités et les établissements publics dans la déréglementation des tarifs du gaz naturel, le SDEF a créé un groupement d'achat d'énergie.

Au 15 mai 2015, ce groupement était constitué de :

- 48 communes
- 7 communautés de communes
- 4 communautés d'agglomération
- 1 SEM
- 1 EHPAD

Sa mise en place a permis d'éviter aux collectivités de lancer une procédure de marché public, la démarche étant assurée par le SDEF pour l'ensemble des membres du groupement. La massification du volume d'achat a facilité l'attrait des fournisseurs qui ont consenti des prix compétitifs.

Sur les deux appels d'offre lancés, une réduction des charges énergétiques de 16 et 18% a été consentie aux membres du groupement.

Suite à la constitution du groupement, le SDEF a donc lancé un premier appel d'offres en juillet 2014, puis un second en décembre 2014.

Le premier portait sur la fourniture d'un volume de 48 GWh/an de gaz pendant

deux ans, pour 374 contrats de fourniture, répartis en 2 lots :

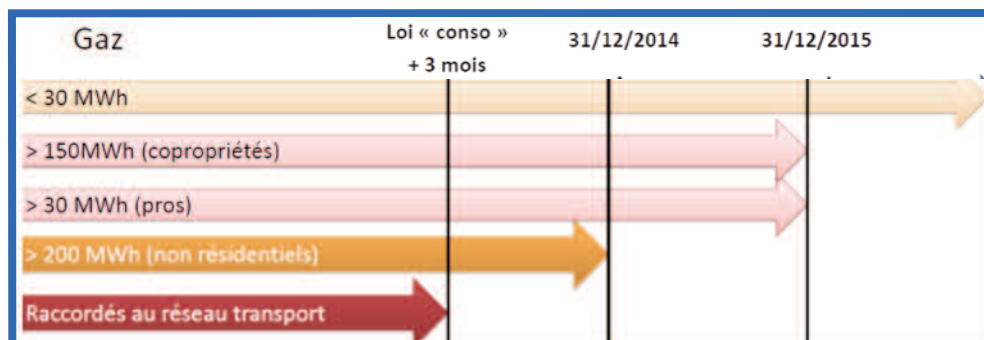
- **Lot 1** : 347 sites ayant une consommation de moins de 300 MWh/an,
- **Lot 2** : 27 sites ayant une consommation de plus de 300 MWh/an.

Le marché a été attribué pour les deux lots à GDF SUEZ. Son montant s'élève à 2 300 000 €TTC par an, pour **une économie financière de 18%** par rapport au TRV (Tarifs réglementés de vente).

Le second appel d'offres portait sur la fourniture d'un volume de 6 GWh/an de gaz pendant deux ans, pour 60 contrats de fourniture, répartis en 2 lots :

- **Lot 1** : 58 sites ayant une consommation de moins de 300 MWh/an,
- **Lot 2** : 2 sites ayant une consommation de plus de 300 MWh/an.

Le marché a été attribué à ENI pour le lot 1 et GDF SUEZ pour le lot 2. Son montant s'élève à 300 000 €TTC par an, pour **une économie financière de 16%** par rapport au TRV (Tarifs réglementés de vente).



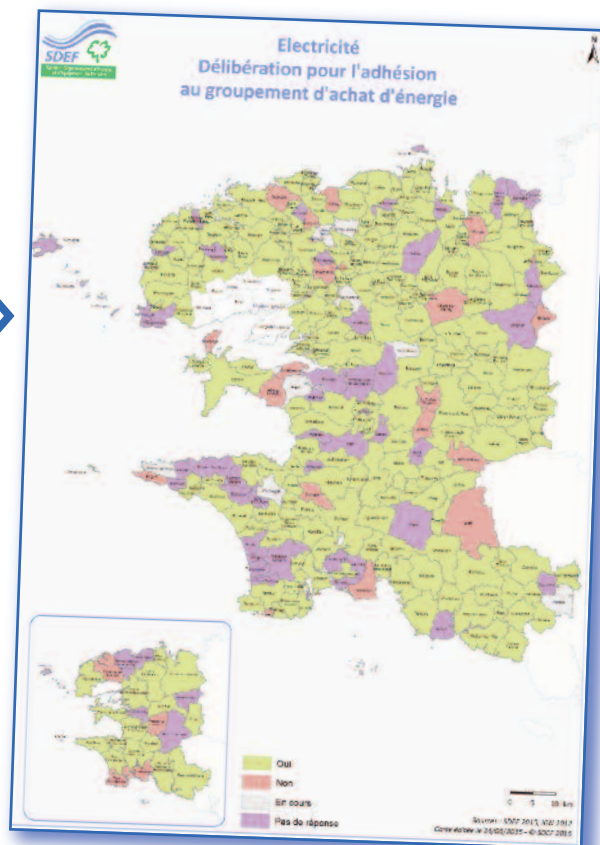
A compter du 1^{er} janvier 2016, tous les sites publics représentant une puissance électrique supérieure à 36 kVa et disposant d'un contrat de gaz supérieur à 30 MWh par an devront mettre en concurrence leurs fournisseurs d'électricité et de gaz. Ne

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ

Comment se décompose la facture d'électricité ?

- le prix de la fourniture de l'électricité *
- le tarif d'acheminement de l'énergie électrique (TURPE)
- les prestations du GRD selon le catalogue des prestations du GRD
- les charges fiscales et contributions : TVA, CTA, TCFE, CSPE

* C'est uniquement le prix de la fourniture de l'électricité qui est mis en concurrence.



LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES

Après avoir organisé un groupement d'achat de gaz naturel en 2014, le SDEF a constitué au cours du 1^{er} semestre 2015 un nouveau groupement axé sur l'électricité.

Le groupement comprend à ce jour :

- 146 communes
- 13 communautés de communes
- Le conseil départemental (34 sites)
- Le SDIS (15 sites)
- 41 collèges publics
- 33 écoles et collèges privés
- 23 EHPAD et CCAS
- 4 Syndicats d'Eau

pour une consommation annuelle d'électricité évaluée à 87 081 MWh. La massification des consommations permettra, comme pour le gaz, d'obtenir un prix compétitif et une qualité de services associés. Pour honorer la fourniture de l'électricité au 1^{er} janvier 2016 conformément

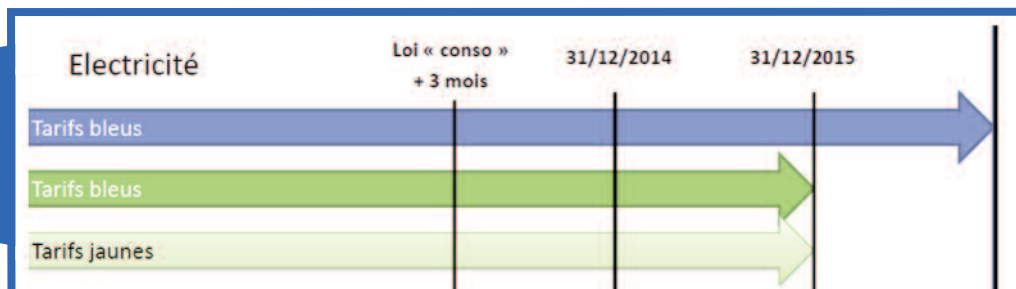
à la loi, le SDEF vient de lancer un appels d'offres qui portent respectivement sur les 659 sites raccordés en BT (tarifs jaunes 60 566 MWh) et les 65 points de livraison raccordés en HTA (tarifs verts 26 425 MWh).

Le marché qui sera notifié à l'automne 2015, prévoit la fourniture de l'électricité à prix fixes pendant 2 ans. La mission du SDEF s'achève une fois le choix du fournisseur défini. L'acheminement et les taxes sont refacturés de manière transparente à l'euro près. Chaque adhérent conserve la gestion du contrat et s'assure de sa bonne exécution.

Fin 2015, le SDEF lancera un appel d'offres pour les tarifs qui ont bénéficié d'un délai supplémentaire, les tarifs bleus (7 767 sites pour 56 417 MWh de consommation).



restera alors que les contrats de gaz avec une consommation inférieure à 30 MWh par an, et les tarifs bleus pour l'électricité. À défaut, les sites s'exposent à une coupure d'alimentation ou au refus de la part du trésorier payeur général d'honorer la facture.



TROIS QUESTIONS À... LUDOVIC JOLIVET, MAIRE DE QUIMPER ET PRÉSIDENT DE QUIMPER COMMUNAUTÉ

« UNE OFFRE ÉCONOMIQUEMENT PLUS INTÉRESSANTE »



Pourquoi la ville de Quimper a-t-elle adhéré au groupement d'achat d'énergie pour le gaz ?

Au 31 décembre 2014, les tarifs réglementés pour le gaz devaient être progressivement supprimés. Le marché de l'électricité devait suivre la même voie à partir du 1^{er} janvier 2016. Quimper, ville et agglomération, pour se préparer à cette échéance, avaient analysé les avantages et inconvénients d'un groupement de commande à l'échelle de la communauté d'agglomération, ou de l'intégration d'un groupement plus large proposé par le SDEF. En pariant sur l'effet de masse produit par un puissant regroupement, et donc sur une offre économiquement plus intéressante, le choix final s'est porté sur la proposition du SDEF.

Quels sont les besoins de la ville en termes de consommation d'énergie, gaz et électricité ?

En 2014, la facture énergétique pour le patrimoine bâti de la ville (électricité et

gaz naturel) est de 1,3 M€. Il reste peu de chaufferies au fuel (45 000 €/an). Concernant le domaine public, l'éclairage des voies et des monuments s'élève à 650 000 €. Au total, tout cela représente une consommation de près de 19 GWh par an ! Quimper Communauté, dont le patrimoine bâti est moins important, mais très gourmand en énergie (piscines), consomme 8 GWh par an, pour une facture annuelle de 610 000 €.

Quelles économies allez-vous réaliser grâce au groupement d'achat, est-ce important sans le budget de la collectivité ?

La consultation pour la fourniture d'électricité est en cours. Sans préjuger du résultat, on peut espérer 1 ou 2 % d'économie possible. Pour sa part, le marché groupé de gaz a permis une économie de 14 % sur la totalité des 41 contrats mis en concurrence (sites consommant plus de 30 MWh/an), ce qui représente un montant prévisionnel de 24 000 € en 2015.

Lors de la remise en concurrence en 2017, et sous réserve que les conditions restent sensiblement identiques, un tel tarif appliqué à l'ensemble des compteurs gaz de la ville et de Quimper Communauté pourrait générer une économie financière de l'ordre de 100 000 €.

ALBERT MOYSAN, MAIRE DE BODILIS ET PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDIVISIAU

« MAIN DANS LA MAIN AVEC LE SDEF »



Chaque fois que l'on mutualise une action on y trouve tous un intérêt.

Adhérer au groupement permettait d'avoir de meilleures conditions d'achat mais aussi de services.

L'échelon départemental, porté par le SDEF, était le plus pertinent.

Travailler ensemble c'est être plus efficace que de rester seuls dans nos communes à défendre nos intérêts.

L'expertise du SDEF, le soutien technique de son directeur et de ses équipes sont précieux. Nous travaillons en intelligence avec eux. Le SDEF est un bon partenaire en qui nous avons confiance.